

Les Pyrénées ariégeoises

du 15 juillet 2021 au 28 juillet 2021

Organisatrice : **Isabelle TERRAIL**

Niveau : **Moyen + [▲▲]**

Avec accord : **oui**

Itinérant avec portage

Effectif maximum : **6***

En gîtes et en refuges

Traversée des Pyrénées ariégeoises par le GR 10. Nous emprunterons aussi le GRP tour du Biros et le GRP tour du Val du Garbet. Nous serons dans le parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises créé en 2009.

Le pastoralisme y est encore très présent. Cependant, en 20 ans le Parc a perdu 52 % de ses exploitations agricoles. Il en compte désormais 747, dont 63 bénéficient du label AB d'agriculture biologique. Le territoire compte de nombreuses races locales domestiques adaptées aux conditions du territoire et à la mise en estive. Dans le Couserans notamment existe une activité fromagère répartie entre producteurs fermiers, artisans et petite industrie et principalement identifiée par une tomme de lait de vache au lait cru, dans la tradition dite du Bethmale.

La montagne ariégeoise concernée par ce parc, particulièrement préservée, abrite un patrimoine naturel exceptionnel. De nombreuses espèces rares y vivent : le gypaète barbu, le vautour percnoptère, le grand tétras, le desman ou encore le lys des Pyrénées. Seulement 1 % du territoire couvert par ce parc est artificialisé.



Wikipédia



Niveau et esprit

Randonnée assez longue, mais avec un vrai repos à mi-parcours. Nous prendrons le temps d'admirer le paysage et de reprendre notre souffle dans les montées. Certaines montées ou descentes seront vraiment raides, mais la longueur des étapes demeure raisonnable. Il n'y aura pas de grandes difficultés techniques.

* Deux places supplémentaires pourront être ouvertes en fonction des instructions gouvernementales.

Participation aux frais

650 € (acompte de 250 € encaissé à l'inscription, 200 € à verser le 14/05/2021 et solde de 200 € le 15/06/2021).

Incluant : les demi-pensions, sauf les dîners des jours 10 et 14, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les transports locaux, les frais d'organisation (courrier, téléphone, cartes, etc...).

N'incluant pas : les repas des midis (pris en pique-nique), les en-cas et boissons diverses, le transport vers Marignac-St-Béat et depuis Tarascon/Ariège.

Transport

Aller : Départ 15 juillet à 8h52 de Paris - Montparnasse. (Train conseillé, horaires à vérifier).

Arrivée 15 juillet à 16h34 à Marignac-Saint-Béat. Rendez-vous à l'arrivée à 16h45, devant la gare.

Retour : Départ 28 juillet à 20h20 de Tarascon-sur-Ariège. Arrivée 29 juillet à 6h52 à Paris-Austerlitz. (train conseillé, horaires à vérifier).

Hébergement et repas

Nous serons principalement dans des gîtes d'étape de montagne en ½ pension. Nous passerons trois nuits en refuge d'altitude également en ½ pension. Nous n'aurons guère l'occasion de faire du ravitaillement et il faudra nous contenter des pique-niques préparés par nos hôtes, à moins d'alourdir notre sac à dos.

Programme

Jour 1 – Jeudi 15 juillet : Paris – Marignac-St-Béat – Fos (590 m)

Train conseillé si vous arrivez de Paris : 8h52 – 16h34 (Train Ouigo, puis TER, puis Car).

Rendez-vous à 16h45 devant la gare.

Transfert à Fos en taxi.

Nuit en gîte d'étape en ½ pension.

Jour 2 – Vendredi 16 juillet : Fos (590 m) – Melles (720 m) – Simon de Melles (1 045 m) – Refuge Jacques Husson (1 965 m).

Transfert en taxi à Simon de Melles.

8 km+ 1 150 m ; - 244 m ; 4h30.

Remontée du val de Maudan dans une forêt de hêtres, que l'on quitte à 1800 m environ. Le terrain est assez humide une fois la cascade d'Auède dépassée (1 326 m). Après avoir traversé deux couloirs d'avalanches où de la neige séjourne tard en saison, on sort de la forêt.

Traversée d'un plateau marécageux qui nous mène à la cabane d'Uls (source). Au-dessus d'un petit escarpement se trouve les pacages d'Uls et d'anciennes mines de Blende (Sulfure naturel de zinc, la blende constitue le principal minerai d'où est extrait le zinc).

On atteint ensuite le pas du bouc (2 170 m) puis le col d'Auréan (2176 m) avant de descendre au refuge Jacques Husson, qui se trouve au bord de l'étang d'Araing à 1 950 m.

Nuit en ½ pension au refuge Jacques Husson. Douche : 3€. Pique-nique : 10,50 €.

Jour 3 – Samedi 17 juillet : Refuge Jacques Husson (1 965 m) – Gîte d'étape d'Eylie (990 m)

10 km ; + 475 m ; - 1450 m ; 4h30.

Le sentier passe en contrebas du barrage, devant la cabane de l'étang (10 places), en suivant approximativement la ligne à haute tension et atteint la serre d'Araing (2 222 m). Possibilité de faire l'ascension du pic de l'Har en AR (2 km ; + 200 m ; - 200 m ; 1h30).

Au sommet du pic de l'Har, un magnifique panorama nous attend, du Valier au Crabère, en passant par le Maubermé et le Serre Haute.

En cours de route, nous croiserons les vestiges des mines de Bentaillou qui ont marqué l'histoire du Biros au siècle dernier. Aujourd'hui il ne reste que quelques ruines témoins d'un riche passé minier. La mine du Bentaillou produisait du plomb argentifère et du zinc sous forme de galène.

Continuer la descente, entrer dans la forêt de hêtres et en en sortant découvrir le village d'Eylie-en-Haut.

Nuit en ½ p en gîte d'étape.

Jour 4 – Dimanche 18 juillet : Gîte d'Eylie (990 m) au gîte de Bonac (690 m)

16km ; + 750 m ; - 1 050 m ; 5h.

On passe l'usine abandonnée et partiellement ruinée du Bocard broyage et lavage du minerai et on s'engage dans le couloir sauvage aux parois sombres et humides au fond duquel coule la rivière le Lez (960 m). On quitte la piste pour prendre vers l'est le chemin des mineurs qui se rendaient aux mines de Bulard. Il domine la vallée du Lez et l'usine hydroélectrique d'Eylie. Après le franchissement à gué du ruisseau de Mont-Ner (1 180 m), on pénètre dans le bois de Laspe et on emprunte un chemin aux nombreux lacets pour sortir de la forêt et atteindre un abri de berger. On quitte alors le GR 10 pour descendre vers Bonac à travers la forêt domaniale éponyme.

Nuit en ½ p dans un gîte.

Jour 5 – Lundi 19 juillet : Gîte de Bonac (710 m) à la Maison-auberge du Valier (930 m)

18,5 km ; + 1 250 m ; - 1 030 m ; 8h.

On part vers le sud et on remonte vers les hauteurs en suivant le GRP du tour du Biros dans la forêt domaniale de Bonac. À 1 250 m on retrouve le GR10 abandonné la veille. L'ascension continue à travers des pacages vers la cote 1 400, puis sur un promontoire rocheux pour atteindre le col du Clot du Lac (1 821 m). Ici on retrouve le GR10.

La descente se fait alors dans un vaste et profond vallon à pacages où s'échelonnent les cabanes jusqu'au pla de Lalau (927 m).

Nuit en ½ pension dans une auberge. Pique-nique : 11€.

Jour 6 – Mardi 20 juillet : Maison-auberge du Valier (930 m) à la ferme-gîte Esbints (830 m)

19 km ; + 1 250 m ; - 1 350 m ; 8h.

Montée en écharpe sur le versant boisé puis, par des lacets serrés, le long des cascades du Muscadet. Franchissement d'un ruisseau (1 250 m) et, peu après, sortie de la forêt. Par de nombreux lacets arrivée aux estives (1 477 m). Après la cabane d'Aouen (1 620 m) montée en lacets jusqu'au cap des Lauses (1 892 m), passage sur le flanc ouest du pic de Montgarie, puis du pic de Crabère et arrivée au col de Laziès (1 840 m).

La crête passée, franchir un collet puis descendre à l'étang d'Ayes (1 694 m, source), puis remonter (nord-est) jusqu'au col d'Auédole (1 730 m). De ce col au pas de la Core, attention aux chutes de pierre. Des panneaux indicateurs signalent les endroits comportant un risque. Passer au pied de la crête de Balam, parcourir un remarquable gradin de relief glaciaire à une encoignure du cirque, puis descendre la pente gazonnée jusqu'au pas de la Core (1 395 m).

Continuer la descente vers Artigues-d'Esbints, puis dans la vallée du ruisseau d'Esbints jusqu'au hameau éponyme.

Nuit en ½ pension dans une ferme-gîte.



Jour 7 – Mercredi 21 juillet : Repos à Esbints

Jour 8 – Jeudi 22 juillet : Ferme d'Esbints (830 m) au gîte La Souleille d'Aunac (790 m)

5 km ; + 150 m ; - 190 m ; 1h30.

Descente dans la vallée d'Esbints jusqu'à Aunac.

Nuit en ½ pension dans un gîte d'étape.

Supérettes à Seix à 4 km.

Jour 9 – Vendredi 23 juillet : Gîte d'Aunac (790 m) au gîte d'Ustou (740 m)

17 km ; + 770 m ; - 820 m ; 7h.

Descendre dans le vallon de Coume-Chaude, puis continuer par la route et arriver au pont du Salat (550 m). Avant le pont, emprunter le sentier balisé PR sur la rive gauche du Salat qui mène à Seix (505 m).

Franchir le pont et emprunter le GRP tour du val du Garbet jusqu'à Ustou à travers bois.

Supérette au Trein (en arrivant).

Nuit en ½ P dans un gîte.

Jour 10 – Samedi 24 juillet : Gîte d'Ustou (740 m) au gîte d'Aulus-les-bains (750 m)

14,5 km ; + 980 m ; - 970 m ; 6h15.

Traverser le pont d'Oque (726 m) construit par les Romains. Monter légèrement à droite vers le pic du Fitté par un chemin jalonné de granges en lisière du bois de Fougas. Après trois ou quatre lacets arrivée aux pic et col de Fitté (1 387 m). Par une crête facile, atteindre le col d'Escots (1 618 m). Traverser une zone rocheuse, passer une cabane en ruines, puis descendre dans des coulées entre les rochers pour gagner le cirque de Casiérens. Longer la rive droite du torrent sur un bourrelet rocheux très proche du ravin et atteindre un gradin qui domine la vallée. Après la cascade du Fouillet (1 300 m), continuer le long du torrent jusqu'à Aulus-les-Bains.

Dîner au restaurant.

Nuit et petit-déjeuner dans un gîte.

Restaurant et commerces dans le village.

Jour 11 – Dimanche 25 juillet : Gîte d'Aulus-les-Bains (750 m) au Refuge de Bassiès (1650 m)

11 km ; + 1 200 m ; - 300 m ; 5h30.

Gagner le plateau de Coumebière (1 400 m). Passer près du ruisseau de Lauze descendant du pic des Argentières (remarquer les anciens puits d'extraction). Monter par de longs lacets sur la partie gauche du thalweg jusqu'au port de Saleix (1 794 m). Passer sous le mont Garias, puis descendre une pente raide et longer l'étang d'Alate (1 870 m) et atteindre le col de Bassiès (1 933 m).

Descendre jusqu'au refuge (1 650 m), situé à proximité d'étangs.

Nuit en ½ P dans un refuge privé. Douche : 2,5 €.

Jour 12 – Lundi 26 juillet : Boucle des étangs des Lavants de l'escale et ascension de la Pique rouge de Bassiès (2 676 m)

10,5 km ; + 800 m ; - 800 m ; 5h et 2,5 km ; + 220 m ; - 220 m ; 1h30.

Montée de la vallée du ruisseau de l'escale pour arriver aux étangs des Lavants de l'escale situés au pied de la Pique rouge de Bassiès. En poursuivant, nous arriverons sur la crête à 2 470 m, d'où il sera possible d'atteindre 2,5 km plus loin la pique rouge de Bassiès.

Retour au refuge en passant par le col de Bassiès.

Nuit en ½ P dans un refuge privé.

Jour 13 – Mardi 27 juillet : Refuge de Bassiès (1 650 m) à l'auberge d'Auzat (730 m)

11 km ; + 30 m ; - 950 m ; 4h.

Longer les étangs puis, après le barrage de l'étang Majeur et le bâtiment EDF (1 650 m), descendre sur la rive gauche parallèlement au ruisseau. Passer l'étang Long, puis l'étang d'Escalès, à l'extrémité duquel se trouvent un petit barrage et une prise d'eau (1 594 m).

Traverser le ruisseau sur un pont de pierres (1 580 m), puis s'écarter aussitôt du déversoir pour descendre un peu plus loin la barre rocheuse. Parcourir des replats granitiques, à l'altitude de 1 450 m. Par une courte montée dans une hêtraie (source), franchir un passage d'abrupts (1 439 m), puis dévaler (toujours à l'opposé du ravin) le raidillon caillouteux aménagé sur le bourrelet en bordure du ravin de Bassiès, et gagner l'ancien aqueduc (1 160 m).

L'aqueduc, aujourd'hui abandonné au profit d'un tunnel, fut construit à flanc de montagne pour amener les eaux de Marc et de l'Artigue au-dessus d'Auzat et de sa centrale.

Traverser l'aqueduc et continuer la descente jusqu'au hameau de Hérout. Continuer le long du ruisseau Vicdessos, jusqu'à Auzat (728 m).

Nuit en ½ pension dans une auberge.

Jour 14 – Mercredi 28 juillet : Auzat-Tarascon-sur-Ariège- Paris-Austerlitz

Journée de repos à Auzat.

Transfert en fin d'après-midi à Tarascon-sur-Ariège, située à 17 km d'Auzat.

Je propose de rentrer sur Paris par le train de nuit. Mais il y a d'autres trains.

Dîner en ville.

Tarascon-sur-Ariège – Paris Austerlitz : train de nuit : 20h20 à 6h52.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisatrice se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Voyager léger, mais attention nous pourrions avoir de la pluie.

Papiers :

- Carte CAF, carte d'identité ou passeport valide.
- Carte vitale.
- Carte bancaire ou espèces.

Marche et portage :

- Chaussures montantes de moyenne montagne avec une bonne accroche.
- Bâtons recommandés.
- Sac à dos de 40 litres environ.
- Poche à eau à tuyau de 2 litres ou gourde.

Alimentation :

- Un pique-nique.
- Couteau suisse, cuillère.

Hygiène :

- Savon, brosse à dents, gant, petite serviette, mouchoir, papier toilette.

Vêtements :

- Chaussettes et slip (1 rechange).
- Chemisette ou tee-shirt (1 rechange).
- Pantalon ou short (1 rechange).
- Maillot de bain.

Pluie ou froid :

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant.
- Sur-pantalon de pluie, guêtres "stop tout".

- Housse de pluie du sac à dos.
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe.

Sécurité :

- Pharmacie, pastilles pour purifier l'eau.
- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.
- Lampe frontale.

Nuitées :

- Drap-sac, bouchons d'oreille, sandales. Peut-être sac de couchage.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne.

Les places seront attribuées à partir du jeudi 18 février 2021 selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

